

Conseil scientifique

Groupe de travail
Pédagogie

Le groupe s'est d'abord livré à un examen des programmes actuels d'enseignement ; il a ensuite fait des suggestions sur l'orientation de ces programmes. Il s'est ensuite interrogé sur leur mise en application et les ressources nécessaires à mobiliser.

1)- Les programmes d'enseignement et leur évolution

1.1 États des lieux

Le thème de l'immigration est bien présent dans les programmes d'histoire, de géographie et d'éducation civique, mais inégalement.

Les nouveaux programmes d'histoire de l'école primaire lui accordent une juste place tout au long de l'histoire de notre pays, si bien que l'immigration est ainsi naturellement intégrée à l'histoire de la Nation. On peut en dire autant des programmes de géographie. En revanche, la répartition entre l'histoire et l'éducation civique dans le second degré n'est pas satisfaisante. Absente du côté de l'histoire, l'immigration est trop présente du côté de l'éducation civique, où elle oscille entre une technicité juridique, abstraite et trop complexe (en sixième, on étudie l'acquisition de la nationalité) et des bons sentiments inopérants : elle apparaît ainsi comme une source de problèmes très contemporains et non d'abord comme un fait de longue durée. Il est nécessaire d'effectuer un rééquilibrage au profit de l'histoire.

1.2 Quelques idées forces à promouvoir

- Insérer l'immigration dans un phénomène permanent de l'histoire humaine, la mobilité dont témoignent de nombreux mythes et de grands textes fondateurs comme *La Bible*, *L'Iliade*, *L'Enéide*... Montrer les diverses formes de cette mobilité à partir d'exemples historiques. Avant d'être un apport ou un problème, l'immigration est un FAIT.

- Rappeler que l'émigration est un acte volontaire : nombre d'émigrants obéissent à une stratégie réfléchie. Fuir la misère est loin d'être la seule. Recenser les diverses motivations de l'émigration.
- Ne pas confondre immigration et colonisation : sur l'ensemble de la période XIX^e-XXI^e siècles, les immigrés venant de pays non colonisés (par exemple italiens ou polonais) l'emportent largement. D'où l'importance de ne pas s'enfermer dans le seul XX^e siècle. Les derniers phénomènes migratoires (chinois par exemple) retrouvent cette tradition.
- Montrer la complexité du rapport religion-migration : ne pas automatiquement assimiler immigrés et musulmans. Une religion commune, le catholicisme, n'a pas forcément facilité les rapports avec les Italiens ou les Polonais.
- Insérer l'histoire de l'immigration dans l'ensemble du programme d'histoire, même si une attention particulière lui est portée à partir de 1850.
- Évoquer en contrepoint l'émigration française, par exemple aux Amériques.
- Ne pas limiter la responsabilité de cet enseignement au seul professeur d'histoire-géographie et d'éducation civique.

Ces recommandations ne supposent pas un alourdissement des programmes, ni même une refonte, mais une inflexion ou des ajouts qui peuvent relever du document d'accompagnement.

1.3 Rôle des autres disciplines du groupe "humanités"

- En littérature, il serait intéressant d'étudier des écrivains d'origine étrangère venus en France qui finissent par écrire en français : Jorge Semprun ou Milan Kundera par exemple. Il serait aussi utile d'aborder la littérature francophone maghrébine ou subsaharienne, plusieurs œuvres traitant du conflit très actuel entre tradition et modernité.

- Pour le français, un travail sur la langue peut montrer l'influence étrangère : il existe une "migration des mots", qui pourrait d'ailleurs être le sujet d'une des expositions temporaires du Centre. Travail pouvant être mené en collaboration avec les professeurs de langue : les mots français en anglais ou en espagnol, et réciproquement.
- Dans l'initiation aux différentes expressions artistiques, qui relève aussi bien du professeur de lettres, d'arts plastiques, de musique ou parfois d'histoire, il faut mettre en valeur l'importance de l'apport étranger. Au lycée, l'option et la spécialité Histoire des arts peuvent présenter déjà de multiples exemples.
- Le cinéma, de plus en plus présent dans notre enseignement, offre aussi des témoignages significatifs sur les phénomènes migratoires. Il serait important d'établir une liste de films d'accès facile pour lesquels les droits pourraient être aisément rachetés.

2)- La mise en application

2.1 Mesures immédiates

Au-delà de l'application des programmes actuels, nombre de professeurs ont su utiliser leur marge d'autonomie et de liberté pédagogique, à travers les travaux personnels encadrés au lycée, les travaux croisés, les itinéraires de découvertes en collège, ou plus anciennement les projets d'action éducative. Mais leurs expériences ne sont pas connues. Elles offrent pourtant l'intérêt de présenter des exemples concrets, utiles pour leurs collègues, d'où la nécessité d'en faire des recensions systématiques par l'intermédiaire de l'Association des professeurs d'histoire-géographie, de sa revue et de sa commission pédagogique. De même faudrait-il faire une enquête auprès du CNDP-migrants, des différents CRDP (centres régionaux de documentation pédagogique) et de

différents mouvements pédagogiques. À terme, le Centre devrait jouer son rôle de centre de ressources pédagogiques.

- Des réunions avec les diverses inspections générales (histoire-géographie, mais aussi lettres et arts) pourraient prélude à la préparation d'une note de la mission sur l'enseignement des phénomènes d'immigration dans le cadre de l'Éducation nationale. Quelques mesures symboliques pourraient être rapidement proposées, comme le choix de sujets de TPE, d'œuvres littéraires ou cinématographiques sur ce thème.
- Une réunion avec le syndicat du livre (branche livres scolaires) pourrait aussi être programmée.

2.2 Mesures à moyen terme

- Un colloque pédagogique pourrait être organisé en 2005 par la direction de l'Enseignement scolaire (Desclo), avec l'aide du Centre, sur l'enseignement des phénomènes d'immigration. À l'image de celui qui s'est tenu en 2002 sur l'enseignement du fait religieux, et qui réunissait des cadres de l'enseignement scolaire, colloque qui donna lieu à publication et sert de référence à l'institution.
- Avec l'aide de l'Ina, un travail de recension des productions télévisuelles touchant au thème des migrations devrait être entrepris, suivi d'une politique de rachats des droits qui permettrait de mettre à la disposition des équipes pédagogiques une vidéothèque efficace.
- Un lien étroit avec le groupe-musée est nécessaire, dans la mesure où le musée constitue un support important de pédagogie active.
- La mise en place d'un site Internet à vocation pédagogique serait un moyen efficace pour aider les enseignants à travailler sur ce sujet.

**Philippe Joutard,
président du groupe Pédagogie**